

OBJET DU MAIL : La Maison pour Tous a besoin de vous : 7 postes à pourvoir au Conseil

Cher.e.s adhérentes et adhérents,

Comme vous le savez, la Maison Pour Tous de Ville d'Avray est une association loi 1901, ayant à sa tête un Conseil d'administration. Un directeur et une équipe de salariés permanents assurent le fonctionnement au quotidien, mais les décisions stratégiques de développement sont prises par le conseil d'administration qui est aussi garant du suivi des règlementations et des exigences légales.

Qui compose le conseil ?

15 membres élus pour 3 ans, 2 membres de droit, le directeur et la représentante de la Ville qui nous accorde une subvention, ainsi que 3 membres associés (actuellement les 3 associations de parents d'élèves de Ville d'Avray). Les administrateurs élisent ensuite un bureau qui assure un suivi régulier. Pour en savoir plus, vous trouverez des informations complémentaires sur le site de la Maison Pour Tous : <http://mptva.com/notre-association/le-conseil-dadministration/>

Nous avons cette année 7 postes à pourvoir au Conseil et nous avons besoin de vous.

Combien de temps cela prend-il?

Le conseil d'administration se réunit environ 4 fois par an au Colombier vers 20h en semaine. La réunion dure environ une heure et permet de prendre des décisions sur des dossiers préparés en amont et qui sont envoyés aux membres du Conseil quelques jours avant.

Parce que votre engagement au sein de la Maison pour Tous est fonction de votre temps et de vos envies, vous avez la possibilité de vous impliquer à différents niveaux, et notamment à celui des groupes de travail. Couvrant des sujets aussi divers que les finances, les projets socio-culturels (expositions, médiations avec les établissements scolaires, etc) ils permettent de réfléchir et de prendre part aux grandes orientations de la MPT. Il y en a pour toutes les envies et compétences et nous comptons sur vous pour nous aider dans la construction d'un projet associatif culturel fort et pérenne.

Si vous êtes partant(e), vous pouvez poser votre candidature à l'adresse suivante : accueil@mptva.com ou par lettre à déposer auprès de notre agent d'accueil et ce, jusqu'au 7 décembre prochain. Le vote aura lieu le jour de l'assemblée générale le 15 décembre 2018 à 10 h.

Nous comptons sur vous !

Merci

La présidente

Hélène Miegerville